

# Le Chamossaire

Club montagnard – Lausanne – Fondé en 1903

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 2022 Au restaurant Les Tuileries à Epalinges à 20h

Membres présents : 28

Candidats : 1

Excusés : 3

Bernard ouvre l'assemblée et démarre l'OJ

**1. Scrutateurs :** Daniel Petétot

**2. Ordre du jour** Accepté

**3. Lecture du PV résumé de l'AG 2021**

**4. Rapport du comité**

**Président**

4.1 Rapport du Président

Cette dernière année a été marquée par la fin des restrictions Covid en tout cas en grande partie.

Nous pouvons à nouveau nous rencontrer normalement et avons pu refaire les assemblées.

Les locations de notre chalet ont quelque peu souffert pendant cette pandémie et il faut aussi constater que même s'il est formidable notre chalet ne correspond plus aux critères pour être loué aux écoles pour leurs camps. En effet, il est difficile de coucher séparément filles et garçons et les attentes des responsables sont toujours plus grandes. D'autre part, les conditions d'enneigement sont de moins en moins importantes aux Paccots.

Un nouveau chauffage a été installé au sous-sol qui est plus facile à régler et qui ne représente plus de problème pour sa mise et remise en route.

Marie-Jo Petétot, Yves Kübler et Cédric Zürcher ont contrôlé les mesures de sécurité incendie avec un expert. Certains points doivent être améliorés mais heureusement il n'est pas nécessaire de créer une sortie de secours. Les travaux de mise en ordre seront effectués jusqu'à l'été 2023. Daniel Berset a déjà réalisé une partie des travaux avec François Divorne.

Nous étions un nombre limité pour la corvée chalet, mais il a été quand même ripoliné. Merci aux volontaires présents.

C'est un constat évident, la participation aux activités diminue. Je regrette particulièrement que les membres profitant de louer les Troncs ne soient pas plus présents lors de la corvée de nettoyage. Au niveau des regrets, il faut ajouter que des membres ne rendent pas toujours le chalet très propre ou déplacent du matériel sans le remettre en place après leur passage. Un certain laisser-aller est à déplorer.

Dans les bonnes nouvelles, nous avons reçu plusieurs demandes de candidatures. Notre club reste le plus grand de l'UMV.

Toujours dans les bonnes nouvelles, la Commission des courses a proposé un programme très fourni avec un large éventail. Je remercie tous ses membres pour le travail fourni.

Qui dit courses, dit programme. Qui dit programme, dit site. A ce point, je me dois de remercier Olivier Mivelaz pour son efficacité et sa rapidité. Notre site est toujours à jour et chaque membre peut connaître nos activités sans problème ni délai. Ce qui est très appréciable.

Parlant des membres du comité, là aussi je désire les remercier car toutes et tous ont accompli leur travail avec initiative et efficacité. Je sais par expérience qu'il est toujours plus difficile à tous les clubs et associations de trouver des membres prêts à prendre des responsabilités, alors merci : Marie-José, Nicole, Karin, François. C'est grâce à vous que notre club continue de vivre.

Je suis aussi content que des jeunes arrivent dans les nouveaux membres afin de renflouer les rangs dans les assemblées.

Je ne voudrais pas oublier l'équipe « gazon » qui autour de François Divorne font plusieurs fois dans l'année vibrer Les Troncs avec les bruits des tondeuses et débroussailleuses. Merci à : Léon Desponds, Bernard Villet ainsi qu'à Jean-Luc Matthey pour son aide ponctuelle.

Pour terminer un grand merci aux membres présents et aux membres assidus à nos assemblées.

Je vais fonctionner encore une année au poste de Président et j'aurai atteint le nombre d'années maximum selon les statuts comme président. Les personnes intéressées à reprendre ce poste pourront me contacter jusqu'au mois d'octobre 2023.

## **5. Modification des statuts**

L'art. 39 : Chaque membre paie les cotisations UMV aurait dû être changé.

Suite à une incompréhension lors de la dernière Assemblée des délégués où il avait été voté et annoncé la suppression des cotisations UMV, il semblerait que le sujet doit être à nouveau discuté et voté. Cependant, le caissier de l'UMV a communiqué dernièrement à Marie-Jo Petétot que cette année les cotisations UMV ne seront pas demandées.

Lors de la prochaine Assemblée des délégués, une votation à ce sujet sera entérinée et modifiera les statuts de l'UMV. Nos statuts seront changés selon cette décision.

## **6. Rapport financier, présentation des comptes**

Marie-José Petétot nous présente son rapport.

Les cotisations du club ont augmenté car les 10.- de cotisations que nous payions auparavant à l'UMV ont été ajoutées.

Nous n'arrivons toujours pas à capitaliser pour un fond de rénovation. Les charges et les entrées ne le permettent pas. Actuellement, c'est le compte club qui compense avec peine. Il n'y a pas de réserve.

Il y a moins de dépenses liées aux énergies cette année.

Nous avons reçu un retour d'argent de la part des impôts.

Nous avons dépensé moins d'argent pour les corvées et les travaux que budgeté.

Malheureusement, il y a eu moins d'entrées que prévu. Le constat est que les locations par les écoles marchent plus et que l'apport des cotisations des membres représentent juste ce qui est budgeté. Nous devons réfléchir à la manière dont nous mettons notre club en avant afin d'amener de potentielles entrées. Nous pourrions approcher les scouts ou les groupements scolaires par exemple. Marie-Jo propose de réunir le comité hors assemblée pour en discuter. Quiconque a des idées est invité à écrire aux membres du comité.

Les casiers représentent quelques rentrées et un petit bénéfice se fait avec le vin et les cafés.

Aucune question n'est posée sur les comptes d'exploitation par les membres présents.

Pour des raisons liées au Covid, la banque nous autorise à ne pas rembourser l'hypothèque pendant 1 an et nous avons obtenu un rabais de 50% sur la suspension du remboursement.

Les fonds de chalet ont diminué. Marie-Jo a regardé les parts restantes et a trouvé trois parts appartenant à des membres décédés. Elle les a mises dans les parts de celles oubliées l'année dernière.

Le capital a augmenté car nous avons profité d'un super bénéfice l'année passée. Les finances sont saines pour le moment mais il faut trouver des solutions pour mieux rentabiliser la partie chalet.

## **7. Rapport des vérificateurs de compte**

Olivier Mivelaz présente le rapport. Olivier Mivelaz et Jean-Luc ont procédé au contrôle des comptes. Ils sont tenus avec exactitude. Cela permet à l'assemblée d'accepter à l'unanimité les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la caissière et aux vérificateurs. Remerciements à Marie-Jo Petétot pour le travail effectué ainsi qu'aux vérificateurs.

## **8. Rapport des commissions**

**8.1 Commission des courses** : André Kübler lit son rapport. Il met en avant le manque de participants aux diverses courses. Pour conclure son dernier rapport, André remercie les membres de la commission, les guides des balades, les photographes, les écrivains qui font les rapports et les participants aux courses.

### **8.2 Commission de concours**

Bernard Faillettaz fait un résumé de la journée de concours. Ça s'est très bien passé. Quelques événements désagréables néanmoins. Par contre, la neige était au rendez-vous et il y avait un nombre conséquent de participants.

Il y aura des changements à la commission de concours (voir point 12.2).

## **9. Admissions-Démissions-Radiation**

Plusieurs admissions.

Nomination à cette assemblée : Olivia Taverney

Radiation : Sarah Dufour car elle n'a jamais payé ses cotisations.

## **10. Budget 2019-2020**

Marie-Jo Petétot nous présente le budget dont elle rappelle qu'il est un art divinatoire. Elle nous informe des montants qu'elle a prévu pour les différents comptes.

- a) Finance d'entrée et taxes du chalet  
Proposition de laisser les finances d'entrée et la taxe chalet en statu quo.
- b) Cotisations  
Elles restent en l'état suite à l'augmentation de l'année dernière.

## **11. Nomination des vérificateurs de compte**

Olivier Mivelaz a terminé son mandat. Il faut le remplacer. Léa Mivelaz se propose. Martine et Didier sont respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> suppléants.

## **12. Nomination des commissions et autres tâches**

**1. Commission des courses** : André Kübler quitte la présidence et Jean-Luc Matthey en prend la tête.

**2. Commission de concours** : Démission d'Ernest Zürcher, président, et de Bernard Faillettaz. Yves Kübler et Christophe Pasche sont toujours actifs et Aurélien Perrottet vient de rejoindre la l'équipe. Jean-Luc Matthey veut bien aider mais ne souhaite pas prendre la charge entière. Un membre supplémentaire serait le bienvenu.

**3. Porte-drapeau** François Divorne reste accroché à la hampe. Le drapeau se trouve chez lui à Yvorne. François avance que toute personne qui souhaite le remplacer lui fasse signe.

### **4. Délégués à l'assemblée UMV**

Paulette Faucherre, Olivier Mivelaz et Marie-Jo Petétot participeront à la prochaine Assemblée des délégués.

#### **14. UMV**

Gardiennage du chalet de l'UMV par Raphael Häring.

La corvée aux Crosets aura lieu le 3 juin 2023. Véronique est remerciée pour sa participation à celle de cette année. Elle se représente pour participer à celle de 2023. Un grand merci à elle. Il reste une personne à trouver.

L'Assemblée du Comité central étendu aura lieu le 14 octobre 2023 et sera organisé par le Club du Chamossaire au Chalet des Troncs. Nous devons préparer un apéro et un repas.

Entre le Comité central et les membres d'honneur de l'UMV, il faudra compter entre 20 et 30 personnes.

#### **15. Annonces du comité**

Bernard Faillettaz annonce qu'il arrête son mandat à la fin de l'année prochaine.

François Divorne signale qu'il sera encore intendant jusqu'en 2023 car cela devient pénible. Il faut donc trouver la relève.

François nous informe que les citernes sont pleines. Tout fonctionne.

D'autre part, il propose de mettre le chauffage à 15°C au sous-sol (c'est mieux de tempérer en bas pour que l'étage supérieur soit agréable).

#### **16. Divers et propositions individuelles**

Jean-Luc Matthey, en tant que nouveau responsable du programme des courses, demande aux membres présents les propositions de courses éventuelles.

Il fait aussi les annonces suivantes :

Les corvées auront lieu respectivement :

- le 3 mai = la corvée des vaisselles
- le 6 mai = la corvée chalet

Il nous informe qu'il y aura moins de courses programmées que l'année écoulée. Les courses auront toujours lieu le samedi pour celles qui dépasseront les 400m de dénivelé et celles de moins de 400m se tiendront le jeudi.

Pour le site, Jean-Luc demande à Olivier Mivelaz si c'est possible que la personne qui organise une course puisse inscrire directement sur le site la description de sa course. Olivier dit que c'est compliqué et qu'il doit réfléchir à une possibilité éventuelle. Ils rediscuteront ultérieurement de la faisabilité de cette demande.

Lectures de diverses courses par des membres organisateurs ou participants.

Tirage au sort des parts Chalet.

Pour fournir notre cave en vin, nous quittons Lutry pour aller regarder à Cully.

Bernard lève la séance à 21h45

La secrétaire  
Karin Menétrey Anex